

COLLECTE DES ORDURES 2020



Ordures ménagères

Les ordures doivent être logées dans un **bac roulant**. La collecte se déroulera aux 2 semaines, les lundis, pour la période de janvier à mai et de la mi-octobre à décembre et à toutes les semaines de juin à la mi-octobre.

Objets « monstres »

La collecte des objets monstres se tiendra 2 fois par année, soit lundi le 25 mai 2020 et lundi le 26 octobre 2020. Prenez note que vous n'avez pas besoin d'appeler au bureau municipal, l'entrepreneur fera le tour de la municipalité.

Conteneurs

La collecte des conteneurs à chargement s'effectuera à toutes les semaines, c'est-à-dire **à tous les mercredis**. Il ne devra y avoir aucun obstacle nuisant à l'accessibilité du conteneur et l'hiver, le déneigement devra y être effectué et l'endroit ne devra pas être glacé.

Eco-centre régional

Certaines matières sont refusées à la collecte des objets monstres, vous devez aller les porter à l'Éco-centre régional (1690, boulevard Vachon Nord, Sainte-Marie). Matières acceptés à l'Éco-centre : bois, brique, béton, électroménagers, appareils électroniques, pneus usés, peinture, pellicule plastique de source agricole, ...

COLLECTE SÉLECTIVE 2020



PAPIER	CARTON	VERRE	MÉTAL	PLASTIQUE
Journaux	Carton plat (boîte de céréales, biscuits, etc.)	Bouteilles de boissons gazeuses et alcoolisées	Boîtes de conserve	Contenants alimentaires (margarine, yogourt, crème glacée, etc.)
Circulaires publicitaires	Carton à œufs	Contenants de verre tout usage pour les aliments	Cannettes métalliques et en aluminium	Contenants de boissons gazeuses et d'eau de source
Revue, livres et annuaires téléphoniques	Carton ondulé (boîte d'expédition)	Verre transparent et coloré	Articles en aluminium (assiettes, plats, etc.)	Contenants de produits d'entretien ménager (eau de javel, savon, etc.)
Papier à lettre, papier de bureau et feuilles d'imprimante	Contenant de lait et de jus		Fer (moins de 25 livres)	Contenants pour soins de santé (shampooing, crème à mains, etc.)
Sacs de papier brun				
Correspondance de tout genre				

- Déposez l'ensemble de vos matières recyclables à l'intérieur du bac roulant bleu.
- Placez votre bac roulant bleu à un endroit bien en vue pour le transporteur, et ce, **la veille de la collecte**.
- Aplatir les boîtes de carton pour économiser de l'espace (maximum de 2 pi²).
- Vider et rincer tous les contenants afin qu'ils soient exempts de nourriture, de contaminants ou de saletés.
- Enlever les couvercles, les capsules et les bouchons.

Pour information, composez le 418-387-3444, poste 4136 (Calendrier 2020 au verso, à conserver!)